Titre :	Référence : **ANCESTRAMIL**
4e REGIMENT DE CHASSEURS D'AFRIQUE **HISTORIQUE** **1851-1852**	**Cavalerie** **1815-1852**
Auteur :	Origine : **S.H.D.** **P.N.**
Référence : **4 M 165**	Transcripteur : **MF. R.** Date : **2016**

Ancestramil

4e REGIMENT DE CHASSEURS D'AFRIQUE
HISTORIQUE
1851-1852

1851

Parti le 29 décembre 1850 de Mostaganem, le 2e escadron, capitaine **GIBON** relève le 31, le 6e escadron détaché à Mascara. Il y séjourne jusqu'au 1er avril 1851 époque à laquelle il part pour Relizane, où les escadrons du régiment prennent le vert, sous la surveillance de M. le lieutenant-colonel **DOURIN**. Il rentre à Mostaganem le 9 mai.

Le 1er escadron, capitaine **DELATTRE**, relève le 3 janvier le 5e escadron à Ténès. Le 3 avril il vient à Relizane où le régiment à mis ses chevaux au vert et il rentre le 9 au dépôt.

Expédition dans le Dahra contre les Achachas.

La tribu des Achachas du Dahra ayant donné quelques sujets de plaintes, le 6e escadron, capitaine **LEBEGUE** partit avec une colonne commandé par le général **de SALLES**. Le commandant **RESSAYRE**, accompagnait le 6e escadron. La colonne entra dans le territoire de la tribu et du 24 juin au 13 juillet elle la réduisit à l'obéissance, par le seul fait de sa présence. Le 6e escadron ne trouva ainsi aucune occasion de se signaler ; il rentra le 13 à Mostaganem.

Le 1er escadron, capitaine **CADIC**, parti de Mostaganem le 5 novembre, relève l'escadron détaché à Mascara et y séjourne jusqu'au 14 mars 1852.
Le 2e escadron, capitaine **GIBON**, parti de Mostaganem le 5 novembre, arrive le 9 à Orléansville où il relève le 5e escadron. Il rentre au dépôt le 16 mai 1852.
Le 6e escadron, parti de Mostaganem le 5 novembre, se rend à Bel-Abbès où il relève l'escadron détaché. Le 18 mai 1852, il rentre au dépôt.

Le 22 décembre, le colonel **DUPUCH** est promu général de brigade et remplacé le 26 par M. de **GOUSSENCOURT**, lieutenant-colonel au 2e de Spahis qui prit le commandement le 20 janvier 1852 et ne le conservera que quelques jours ayant été nommé à un emploi de même grade au 1er Chasseurs de France.

Promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur en 1851

Par décret du Président de la république du 23 mars,
Chevalier **SAULMER**, adjudant

Par décret du Président de la République du 1er mai
Officier **DOURIN**, lieutenant-colonel

Par décret du Président de la République du 22 décembre
Chevalier **CAUTRAY**, capitaine

Par décret du Président de la République du 22 décembre
Chevalier **JULIEN**, maréchal des logis.

1852

Par décret du Président de la République du 7 janvier 1852, M. le colonel **COSTE de CHAMPERON** du 1er Chasseurs de France est appelé à la tête du 4e Chasseurs d'Afrique ; il en prend le commandement le 26 février 1852.

Les 3e, 4e et 5e escadrons et les fractions du dépôt, partent de Mostaganem le 1er avril sous les ordres du commandant **DECROIX**, pour aller suive au camp de Relizane, le régime du vert du 3 avril au 6 mai. Les fractions rentrent au dépôt, les 3 escadrons rentrent à leurs détachements.

Le 1er escadron, capitaine **DELATTRE** part de Mostaganem le 9 juin pour aller recevoir M. le général **PELISSIER** le nouvel étendard du régiment. Il rentre le 16 après avoir rempli sa mission. Le 18, le général **LUZY de PELISSAC** passe les troupes en revue à Mostaganem, fait prêter serment aux officiers des différents corps auxquels il fait ensuite la remise de leurs étendards.

Le 2e escadron part de Mostaganem le 10 septembre, arrive le 12 à Mascara, le 6e part le même jour et arrive le 15 à Orléansville.

Le 12 septembre, le 5e escadron rentre de Mascara, le 13, le 3e rentre de Sidi-Bel-Abbès, le 15, le 4e rentre d'Orléansville.

Le 9 novembre, le 2e escadron, capitaine **CHOUSSERIE** part de Mascara pour se rendre à El-Biod.
Le 28, les 1er et 3e, chef d'escadrons **RESSAYRE**, partent de Mostaganem pour Mascara.
(Le 2e escadron prend part au siège de Laghouat). Le 27 novembre, le 2e escadron commandé par le capitaine **CHOUSSERIE** par d'El-Biod pour se rendre à Laghouat où il arrive le 2 décembre.
Le 3, la cavalerie monte à cheval pour protéger une reconnaissance faite par le général **PELISSIER**. Cette reconnaissance fut longue et meurtrière. Plus d'une fois, il fallut employer le canon, pour faire taire le feu de mousqueterie de la place. L'escadron eut 2 chevaux blessés.

Pendant l'assaut de la place, le 4 décembre, l'escadron monta encore à cheval avec la cavalerie pour investir l'oasis. Quand la ville fut prise les cavaliers cherchèrent à échapper au massacre par la fuite. Ils essayèrent de se frayer un passage. L'escadron se dispersa en fourrageurs, tua ou refoula dans les jardins ceux qui étaient à sa portée et ramena une dizaine de juments abandonnées par eux. On ignorait le sort du Schériff qu'on croyait encore dans les jardins. La cavalerie reçut l'ordre de garder la position et ne rentra au camp que le lendemain après être restée 26 h à cheval sans qu'on eut pu faire manger ni hommes ni chevaux.

A la suite de ce siège, le sous-lieutenant **VIAL** fut décoré, le maréchal des logis **GARRY** médaillé, le maréchal des logis chef **TABERNACLE** promu officier.

Le 18 décembre, l'escadron revint sur Aï-Madhy, Taguin, Tiaret et le 3 janvier, il rentrait à Mostaganem après une marche de 55 jours.

Nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur en 1852

Par décret impérial du 16 décembre 1852

Chevaliers
HAIGNIERE, lieutenant
FASEUILLE, médecin major
PERNET, vétérinaire en 1er
JUDE, adjudant sous-officier

Par décret impérial du 22 décembre 1852
Chevalier
VIAL, sous-lieutenant

Ont été décorés de la Médaille Militaire

En date du 10 mai 1852

DURAND, Zacharie, cavalier de 1re classe
HOSTIN, Louis, brigadier
BECARD, Adolphe Jacques, maréchal des logis
LUCAS, Jules Louis, maréchal des logis
KIRCHERER, Isidore, brigadier
BIETHER, Jean Baptiste, maréchal des logis
DEJARDIN, Antoine Victor, brigadier

Ancestramil